

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: weberdry bitumen latex**Numéro de la fiche de données de sécurité :** XXP006663

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Étanchement de bitume

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV/SA – Division Weber

Exploitatiezetel/Siège d'exploitation

Oostvaardijk 10

B-1850 Grimbergen

Tel : +32 (0) 2 254 78 54

Maatschappelijke zetel/Siège social

Sint-Jansweg 9

B-9130 Kallo

Website: www.weber-belgium.beEmail: info@weber-belgium.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:** Non applicable**vPvB:** Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Emulsion bitumineuse

Composants dangereux :

CAS: 8052-42-4	asphalte	50-75%
EINECS: 232-490-9	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions	
Reg.nr.: 01-2119480172-44-xxxx	communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

SVHC néant

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex

(suite de la page 1)

Indications complémentaires :

Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si elle est inconsciente, placez-la en position latérale stable et consultez un médecin.

après inhalation : Non applicable (produit en phase aqueuse sans substance volatile).

après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

après contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Retirer les lentilles de contact, si possible. Continuer à rincer

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Mettre en oeuvre des mesures d'extinction de l'incendie adaptées à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Utiliser des méthodes adaptées aux conditions environnantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger contre le gel.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

DNEL		
CAS: 8052-42-4 asphalte		
Inhalatoire	Derived No Effect Level	2,88 mg/m ³ (worker local long term value) 0,61 mg/m ³ (consumer local long term value)
No CAS Désignation de la substance % Type		
Valeur Unité		
CAS: 8052-42-4 asphalte		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ fumées	

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir rubrique 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire**Protection des mains :** Gants de protection.**Matériau des gants**

Butyle

Nitrile, NBR

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex
Protection du corps : Vêtements de protection.

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique	Liquide
Couleur :	noir
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C (DIN)
Inflammabilité	Non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure :	Non déterminé
supérieure :	Non déterminé
Point d'éclair	Non applicable
Température d'inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé
pH	non déterminé
Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
dynamique :	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau :	miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa (DIN 51640)
Densité et/ou densité relative	
Densité :	non déterminée
Densité relative.	Non déterminé
Masse volumique:	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non déterminé

9.2 Autres informations

Aspect:	Aucune.
Forme :	liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Minimum ignition energy	
Test de séparation des solvants :	Non déterminé.
EU-VOC (%)	0,0000 %
EU-VOC (g/L)	0,0000 g/l

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex

(suite de la page 4)

Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé

Informations concernant les classes de danger**physique**

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex

(suite de la page 5)

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 8052-42-4 asphalte			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)	

Effet primaire d'irritation :
de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Remarque : Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Autres indications écologiques :
Indications générales :

Ne pas laisser le produit pénétrer les nappes phréatiques, les cours d'eaux ou les égouts.

B2

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :**

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

17 03 02	mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01
----------	--

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
----------------------	-------

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
----------------------	-------

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA	
----------------------	--

Classe	néant
--------	-------

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA	néant
-----------------	-------

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
--

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Directive 2004/42/CE (VOC), cf. rubrique 9

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex

(suite de la page 7)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. rubrique 2**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est listé.**RÈGLEMENT (UE) 2017/852 sur le mercure (annexe I)**

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) N° 649/2012

Aucun des composants n'est listé.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est listé.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Aucun des composants n'est listé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Recherche & Développement**Contact :**

R&D manager

+32 (0) 2 254 78 54

Numéro de la version précédente: 1

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: weberdry bitumen latex

(suite de la page 8)

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.